INITIATIVE OF
THE EUROPEAN UNION

VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PROCHAINE **CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME?**

POUR LES VILLES DE 25 000 À 100 000 HABITANTS

FEUILLE D'INFORMATION

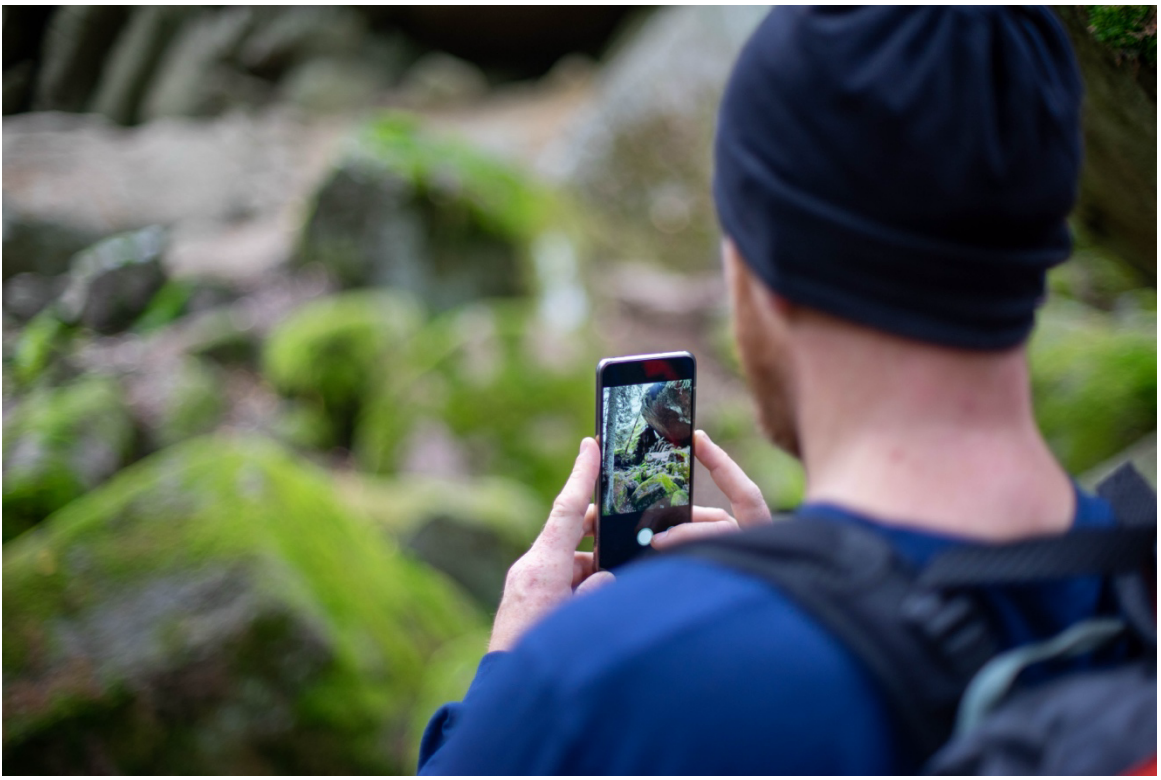

VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA CAPITALE **EUROPÉENNE DU TOURISME**?

POUR LES VILLES DE 25 000 À 100 000 HABITANTS

La Commission européenne lance un concours visant à désigner les Capitales européennes du tourisme 2027. Cette initiative récompense les villes européennes et leur offre l'occasion de partager leurs bonnes pratiques en tant que destinations touristiques intelligentes et durables.

Ce concours succède aux anciens concours « **Capitale européenne** » et « **Pionnier vert du tourisme intelligent** », qui ont désormais été fusionnés sous l'appellation unique de « Capitales européennes du tourisme », sans modification des règles ni des prix.
Dans le cadre du concours « **Capitales européennes du tourisme 2027** », **deux villes seront désignées lauréates** : **une grande destination**, comptant plus de 100 000 habitants, et **une petite destination**, comptant entre 25 000 et 100 000 habitants.

Une destination de plus petite taille mettant en avant les stratégies ou les pratiques de transition écologique les plus efficaces pour stimuler le tourisme durable se verra décerner le titre de « Capitale européenne du tourisme 2027 ».

Déposez votre candidature en ligne sur le site SmartTourismCapital.eu avant le 12 juin 2026 à 17 h CET.

EN QUOI CONSISTE CETTE INITIATIVE?

Le secteur du tourisme est la troisième activité socio-économique de l'Union européenne et joue un rôle capital dans la création de croissance et d'emplois et de cohésion. Il possède un immense potentiel de croissance qui ne demande qu'à être libéré en améliorant l'expérience des visiteurs, en créant de nouveaux partenariats et de nouvelles opportunités de coopération et en soutenant les initiatives des villes et régions européennes pour la durabilité et l'innovation.

Le programme « Capitales européennes du tourisme » est une initiative de l'Union européenne, mise en œuvre par la Commission européenne, qui vise à renforcer l'attrait de l'Europe en tant que destination touristique et à créer un réseau permettant le partage des meilleures pratiques entre les destinations européennes.

Le tourisme durable est au cœur de la politique européenne du tourisme depuis plusieurs années, sous l'impulsion d'une demande et d'attentes croissantes tant de la part des voyageurs que des communautés locales.

En récompensant une ville pour ses pratiques exemplaires en matière de tourisme durable, l'Union européenne souhaite promouvoir un modèle de tourisme plus durable et innovant et encourager les destinations européennes à adopter des solutions pour leur transition écologique.

QU'EST-CE QUI FAIT D'UNE VILLE UNE CAPITALE DU TOURISME?

Dans le cadre de ce concours, une « Capitale européenne du tourisme » pour les destinations comptant entre 25 000 et 100 000 habitants est définie comme une ville qui:

- met en œuvre des solutions de transition écologique pour devenir une destination touristique durable
- gère / protège ses ressources naturelles avec le plus grand respect pour l'environnement et la biodiversité
- engage son capital territorial, social et humain pour la croissance de son secteur touristique, la prospérité de la ville et une meilleure qualité de vie pour ses habitants

POURQUOI VOTRE VILLE DEVRAIT-ELLE SE PORTER CANDIDATE AU TITRE DE CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME ?

Le titre de « Capitale européenne du tourisme 2027 » offrira une occasion unique de bénéficier, pendant un an, d'un soutien ciblé en matière de communication et de stratégie de marque, dispensé par une agence internationale spécialisée dans les relations publiques et la communication. Grâce à de nombreuses actions de communication, la ville lauréate figurera sur la carte des destinations touristiques durables et gagnera en visibilité en tant que fer de lance du tourisme durable au sein de l'Union européenne.

En plus d'un trophée, la ville gagnante recevra une grande sculpture sur mesure à installer dans son centre-ville pour marquer son engagement envers le tourisme durable.

À cela s'ajoutent d'autres avantages destinés à soutenir les opérations promotionnelles de la ville, comme la production d'un clip de présentation mettant en avant les réalisations de la ville et l'organisation d'une exposition à l'occasion d'un grand événement touristique européen ou d'un salon du voyage.

Le titre de « **Capitale européenne du tourisme 2027** » permettra ainsi à la ville lauréate de servir de source d'inspiration pour d'autres destinations touristiques à travers l'Europe, de renforcer son image de destination touristique de qualité, d'attirer des visiteurs et de générer une croissance économique durable.

QUI PEUT PARTICIPER?

Le concours est ouvert aux villes:

- qui sont situées dans un pays membre de l'Union européenne ou dans un pays non-membre participant au programme au programme Marché unique (ancien programme COSME)[1]
- comptant entre 25 000 et 100 000 habitants. Dans les pays dont la population totale est inférieure à 1 million d'habitants, les destinations comptant au moins 5 000 habitants peuvent poser leur candidature

Veuillez consulter le Guide du candidat (Guide for Applicants) pour plus de détails concernant les critères d'éligibilité.

COMMENT LA VILLE LAURÉATE EST-ELLE CHOISIE?

Un appel à candidatures sera lancé en **avril 2026**. La date limite de dépôt de candidature est fixée à juin 2026. Lors de la phase de présélection, toutes les candidatures éligibles seront évaluées par un panel d'experts indépendants en fonction d'un ensemble de critères d'attribution établis.

Sur la base de cette évaluation, la Commission établira une liste restreinte comprenant au maximum quatre villes, qui seront invitées à présenter leur candidature devant un jury européen chargé de désigner la Capitale européenne du tourisme 2027.

Veuillez consulter le Guide du candidat (Guide for Applicants) pour plus de détails concernant les conditions de candidature et le système d'évaluation.

DATES CLÉS

Début du concours: **7 avril 2026**

Date limite de dépôt de candidature: **12 juin 2026 à 17 h CET.**

Période d'évaluation: **juin – juillet 2026**

Annonce des finalistes présélectionnés: **septembre 2026**

Réunion du jury européen et annonce du gagnant: **novembre 2026**

POUR PLUS D'INFORMATION:

Veuillez consulter le **GUIDE FOR APPLICANTS** sur le site **SmartTourismCapital.eu**

Contactez-nous par e-mail à l'adresse **info@SmartTourismCapital.eu**

[1] Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Liechtenstein, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie et Ukraine; https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/smp/guidance/list-3rd-country-participation_smp_en.pdf